Nations Unies S/2016/1003



Conseil de sécurité

Distr. générale 14 décembre 2016 Français Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs des représentants suppléants de la Chine au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 13 décembre 2016 indiquant que MM. Zhang Dianbin et Liu Song ont été nommés représentants suppléants de la Chine au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

